

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 23 AVRIL 1993

La séance débute à 20 heures 30.

Présents: Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER.

MM BERNARD, DOUET, HARMSWORTH, LELONG, PICOU.

Absents excusés : MM JOZWAK, PICKERING.

Absent non excusé : M BOUTILLIER.

Présente : Mme ANTRAIGUE, secrétaire de Mairie.

Présents dans la salle : Mlle PICKERING, MM GELPEROWIC, GROSSET.

Secrétaire de séance : Mme FAUCHER, Mr LELONG ayant refusé de prendre son tour.

Remarque de Monsieur le Maire : Monsieur LELONG ayant approuvé le budget de l'eau et une partie du budget a refusé de les signer.

Signature du procès-verbal de la dernière réunion par certains membres.

- **P.O.S.** : Première réunion le 24 mai à 14 heures, elle aura lieu en présence de la commission, de la société URBA, de la DDE.

Il est à prévoir le remplacement de Mr BOUTILLIER dans cette commission puisqu'il ne vient à aucune réunion.

- **ASSAINISSEMENT** : Réunion prévu le 29 avril à 10 heures avec la DDE pour le choix de l'entreprise qui fera la 2ème étude ; plusieurs entreprises ayant répondu à l'appel d'offre lancée par la Mairie.

- **REMEMBREMENT** : Monsieur le Maire négocie pour la réalisation des chemins au moindre coût.

- **COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT** : Elle s'est réunie le 6 avril dernier et a fait quelques propositions à la société ECO-EMBALLAGE à propos du ramassage des ordures ménagères, soit la commune installe des containers de différentes catégories de déchets. Soit chacun aura une poubelle compartimentée.

Nous avons aussi discuté de la réinstallation d'un commerce à MONTAGNY. Lequel ? Un questionnaire sera soumis aux habitants pour qu'ils donnent leur avis sur la question.

Quant à l'embellissement du village : les massifs de la Place du Fort seront modifiés. Une fontaine sera installée sur la place Niville en remplacement de la vieille pompe qui ne fonctionne plus. Coût 4.350 F. La rue Niville recevra aussi quelques massifs et à l'angle des rues Niville et de Baron. Quelques fleurs seront également mises rue St-Martin en bordure du grand mur de la ferme BOUCHER.

En ce qui concerne la sécurité dans le village, il pourrait être mis en place un ralentisseur à hauteur du panneau MONTAGNY sur la route de Silly et des séparateurs de chaussée rue de l'Eglise afin bien sûr de ralentir les automobilistes toujours trop pressés.

Bilan du ramassage des verres : 1,5 tonne.

- **Subventions 93** : Les subventions demandées au Conseil Général et au Conseil Régional pour l'éclairage du terrain de foot et de la dalle multifonctions sont accordées.

Les subventions dans le cadre de la DGE ont été accordées,

- 5.000 F pour l'amélioration de l'informatique,*
- 4.000 F pour le double-vitrage école et mairie,*
- 1.602 F pour la télécopie,*
- 60 % du coût de la peinture des écoles de 47.330 F.*

L'équipement des classes est non subventionné ; la dépense sera d'environ 30.000 F pour 2 armoires hautes, 2 armoires basses, 2 bureaux et 2 meubles à papier. Une réduction de 3 % sera faite par la société U.G.A.P. si la commande est passée avant Juin 1993.

- La commune bénéficiera d'une dotation particulière de 12.440.90 F dans le cadre de la réforme du statut de l'élu local.

- Fête patronale : Une réunion publique aura lieu le 7 mai à ce sujet et un référendum sera peut-être organisé sur l'opportunité de cette fête à la date habituelle.

- Le 8 mai aura lieu le dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts à 9 H 30.

- Dans le prochain bulletin, des précisions et un descriptif des objets encombrants seront apportés pour le bon déroulement de cette collecte.

- Le prix à payer pour l'intervention des pompiers à caractère privé est de 300.00 F pour un nid d'insectes, l'ouverture d'une porte et le secours aux animaux en détresse ; les autres interventions seront facturées au coût réel.

- La réunion de la commission des impôts aura lieu le 5 mai à 14 H 30.

- S.E.P. VALOIS DEVELOPPEMENT : Schéma directeur, réunion prévu le 4 mai à NANTEUIL LE HAUDOUIN 20 H 30, la participation de la commune est de 7 F par habitant au lieu de 8 F initialement prévu.

- Le T.G.V. fonctionnera à partir du 23 mai ; il y aura, par jour, 16 passages dans chaque sens.

- D.D.E. : Il est prévu le remplacement de Monsieur STIEVENARD par Monsieur THUILLIER, à partir du mois d'août.

La séance est levée à 23 h 30.